

Extrait du Millennium Challenge Account-Mali

<http://www.mcamali.org>

L'accès à la terre agricole est une réalité au Mali : La révolution "Agricole" est en marche avec le Projet



Date de mise en ligne : mercredi 20 août 2008

on de Alatona

- Français - Actualités -

Millennium Challenge Account-Mali



MM Cheick Oumar Cissé Directeur National des Domaines et du Cadastre et Mahamane B Touré Directeur Général par intérim de MCA Mali

Initié par le gouvernement du Mali à travers le Programme du Millennium Challenge Account Mali, le Projet d'Irrigation de Alatona a pour but l'augmentation de la productivité et de la production, l'amélioration de la sécurité foncière et l'accroissement des revenus des producteurs. Il vise aussi à aménager environ 14.000 ha nets de terres nouvelles. Désormais les terres seront octroyées à tout malien remplissant les critères objectifs fondés sur la rentabilité économique, financière et la capacité technique de production définies par le projet.

Ce mécanisme simple, novateur et catalyseur de développement devra permettre à ces populations d'être propriétaires de parcelles agricoles irriguées et aménagées. Elles seront sécurisées dans leur propriété et protégées contre d'éventuelles évictions, pratiques courantes dans la zone. Les futurs bénéficiaires devraient respecter les clauses du cahier de charges. Ils recevront à partir du Projet d'Irrigation de Alatona des appuis en matière d'information et d'éducation foncières pour leur permettre de comprendre tous les avantages et tous les inconvénients liés à la propriété foncière. Ceci pour les préparer à assumer leur responsabilité dans le cadre des pouvoirs liés à cette propriété. L'objectif recherché est d'installer de véritables entreprises agricoles modernes équipées dont les titulaires seront propriétaires des terres. Ces terres seront octroyées à tout malien remplissant un certain nombre de critères fondés sur la rentabilité économique, financière et la capacité technique de production dans le domaine de l'irrigation. A côté de ces entreprises coexisteront évidemment des exploitations familiales qui recevront l'appui du MCA Mali au démarrage des travaux. Pour la mise en œuvre des activités foncières, la Direction Régionale des Domaines et du Cadastre de Ségou fournira dès le démarrage une réquisition de délimitation de la zone du projet d'Irrigation d'Alatona au Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre de Niono. Ce dernier à son tour adressera une lettre d'abornement de la parcelle à l'IGM de Ségou. Après avoir effectué les travaux demandés, l'IGM remettra les extraits de plan de situation de la zone de projet d'Irrigation d'Alatona à la DRDC qui les transmettra au Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre de Niono.



une vue des officiels présents à cette cérémonie : Mme la Ministre du Logement des Affaires Foncières et de l'Urbanisme et Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali

Au regard de la loi, le Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre de Niono est seul responsable de la procédure de publication en matière d'immatriculation des parcelles de terrain dans le cercle de Niono. Après toute cette procédure, le Directeur Régional des Domaines et du Cadastre de Ségou préparera les projets d'arrêté autorisant la cession directe des parcelles à soumettre à l'approbation de l'autorité compétente (selon le cas), suivant la superficie des parcelles concernées. Le bureau actuel de Niono a besoin d'être renforcé en personnel et en matériel pour lui permettre de faire face à ses nouvelles responsabilités. Cette préoccupation a été largement prise en compte dans le

budget prévu pour appuyer et renforcer ledit bureau, qui sera au demeurant fortement sollicité pour la production de titres fonciers, l'enregistrement desdits titres grâce à des agents techniquement formés et prêts à jouer les règles de transparence et de professionnalisme requises dans ce genre d'exercice. La contrepartie malienne va se manifester sous forme de mise à la disposition du bureau d'un véhicule et à partir de la troisième année les autorités se sont engagées à construire un nouvel immeuble. Cette nouvelle approche de collaboration est une innovation en soi. Elle permet à deux entités (MCA Mali et la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre) de concevoir un outil de travail performant à travers un protocole qui prend en charge les préoccupations des deux parties dans le cadre des activités du Projet d'Irrigation de Alatona.